

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-221

présenté par

M. Delaporte, Mme Godard, Mme Récalde, M. Baptiste, Mme Allemand, Mme Capdevielle, M. Aviragnet, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. Christophle, M. Courbon, M. David, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Faure, M. Garot, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, Mme Runel, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William, M. Delautrette, M. Barusseau, M. Eskenazi, Mme Jourdan, M. Leseul, M. Fégné, M. Roussel et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Santé »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	5 000 000	0
Protection maladie	0	5 000 000
Reversement à la sécurité sociale des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à créer un fonds dédié à la prévention et à la sensibilisation du chemsex.

Les chiffres sur la consommation de chemsex en France sont alarmants :

- Environ 10 à 30 % des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) auraient déclaré avoir consommé des drogues dans un contexte sexuel au cours de leur vie.
- Plus de 50 % des personnes concernées par le chemsex ressentent un besoin d'accompagnement et de services de santé adaptés.
- Le chemsex est lié à une augmentation des comportements sexuels à risque, ce qui peut contribuer à la propagation des IST, y compris le VIH.

Il y a donc urgence à amorcer une politique de prévention sur le chemsex.

Ce fonds pourrait financer les actions suivantes :

- Faire de l'éducation communautaire, à travers des campagnes d'information, en informant le public sur ses dangers et en réduisant la stigmatisation des personnes concernées.
- Créer des programmes de sensibilisation des consommateurs parlant spécifiquement des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH.

- Soutenir des services de santé mentale spécifiques, offrant un accès à des thérapeutes formés aux enjeux du chemsex.
- Financer des initiatives visant à fournir des ressources, comme des kits de réduction des risques, des formations pour des travailleurs de la santé ou des groupes de soutien.
- Soutenir des recherches sur ses effets, ses causes et les meilleures pratiques pour la prévention et l'intervention.
- Ouvrir des espaces sûrs pour discuter des enjeux liés au chemsex, favorisant le soutien entre pairs et l'échange d'informations.

Afin de garantir la recevabilité financière de cet amendement :

- il est proposé de retirer 5 millions d'euros en AE/CP au programme 183 « Protection maladie » via son action n° 2 « Aide médicale de l'Etat »
- il est proposé d'abonder de 5 millions d'euros en AE/CP l'action n° 14 « Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades » du programme 204 « Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins ».

Il convient de noter que la proposition de mouvement de crédits est uniquement formelle, afin de respecter l'article 40 de la Constitution. Notre intention n'est pas de ponctionner un programme et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.